

Gemeng Fréiseng Gemengebuet



Nouveau bâtiment "Cycle 1" - préscolaire



entrave la circulation?

Réponse : le bourgmestre AULNER répond en informer la Police et de prendre toutes les mesures nécessaires pour dégager le véhicule de la voie publique.

f. Questions orales posées par le conseiller WILTZIUS:

Beaucoup de parents utilisent le parking derrière la mairie pour déposer leurs enfants à l'école. Or l'endroit est impropre à une telle circulation. Comment est-ce qu'on pourrait sécuriser ce passage?

Réponse : le bourgmestre AULNER répond avoir déjà été témoin du trafic aberrant ayant lieu certains matins. Malheureusement, une sécurisation efficace sous forme de barrière n'est sensée qu'après la construction du nouveau hall sportif.

Pourquoi est-ce que la barrière auprès de la Maison Relais à Frisange n'est-elle pas encore en place?

Réponse : le bourgmestre AULNER répond que cette barrière est installée depuis pas mal de temps et qu'elle pourrait retourner la question et demander pourquoi l'ancien collège échevinal ne l'a jamais activée. Fait est que le nouveau collège échevinal a réalisé que le nombre de télécommandes achetées et largement insuffisant et qu'une commande suivant les besoins réels sera très coûteuse. Le bourgmestre AULNER informe que le collège a opté de remplacer le bouton presseur de la borne de commande par une serrure acceptant le système à clef unique. Ainsi tous les intervenants pourraient accéder au site avec leur clef et les télécommandes déjà livrées seront réservées aux visiteurs et aux cas spéciaux.



RÉSUMÉ DE LA SEANCE DU 10 MAI 2012

Présents : Marie-Louise AULNER, bourgmestre ; Enza HOFFMANN-CARBONI, Aloyse SCHILTZ, échevins ; Claude AREND, Roger BEISSEL, Carlo HANSEN, Carlo HEUERTZ, Jean MANGEN, Marcel MOUSEL, Damien SAGRILLO, Claude WILTZIUS, conseillers.

1. Demande d'ajoute à l'ordre du jour

Le conseil communal décide d'ajouter le point suivant à l'ordre du jour :

- Règlement temporaire de la circulation

Vote : unanime

2. Organisation scolaire

M. Nico EICH présente l'organisation scolaire pour 2012-2013.

Le conseil communal décide de retenir le projet d'organisation scolaire pour l'année 2012/2013 comme présenté. Il invite le Ministère de l'Education Nationale

- de publier sur la liste I les postes vacants suivants :
 - o 1 poste à 25 leçons: pers.suppl.cycle 1
 - o 1 poste à 23 leçons: pers.suppl.cycle 3

- de publier sur la liste II les postes vacants suivants (à voir selon les candidatures pour la liste I ou départs éventuels) :

- o 1 poste à 20,5 leçons: pers.suppl cycle 3 (11,5) + cycle 4 (2) + EMS(1) + cours d'accueil (6) (hors contingent)

- de publier à partir de la 2e liste (remplacements)

- o 1 poste C1 précoce
- o 1 poste C1 (à remplacer trim1+2)
- o 1 poste C1

Vote : unanime

Le bourgmestre AULNER remercie M. Nico EICH et Mme. Myriam GALES pour leur bonne coopération dans l'établissement de l'organisation scolaire. Elle regrette pourtant que le Ministère de l'Education n'ait pas accordé de classe d'accueil complète, mais a décidé d'attribuer seulement un total de 6 heures.

3. Question écrites au collège échevinal

Comme la phase 1 de la construction du cycle 1 vient à ses fins, nous voulons savoir quelle est votre position exacte ainsi que votre décision précise concernant l'avancement du projet du nouveau hall sportif ?

- a. Quelle est l'état d'avancement des plans d'exécution ?
- b. Planning actuel ?
- c. Tableau de bord des dépenses ?

Réponse : le bourgmestre AULNER répond que

a. les plans d'exécution sont ceux connus et votés par l'ancien conseil communal.

b. Certains détails restent à clarifier avant de se fixer un planning final. Une entrevue avec le ministère compétent est prévue pour aider à résoudre ces problèmes. Ensuite l'exécution du projet sera sujette à une soumission européenne. L'ancien pavillon préscolaire sera démoli pendant les vacances scolaires et le nouveau bâtiment préscolaire sera exploité après les vacances de la Pentecôte. Le collège échevinal se propose de tenir informé tous les conseillers dès qu'une nouvelle substantielle sera disponible.

Le bourgmestre AULNER se montre surpris et indique vérifier avec le technicien communal comment ces travaux avaient été adjugés en mai 2011.

Le conseiller BEISSEL propose de donner son accord, au cas où la commune de Frisange s'occuperait de remettre en état le caveau du prêtre SCHMIT, tombé en décrépitude et situé sur le terrain de sa famille.

Le conseiller HANSEN remet au conseil communal un cadeau de remerciement sous forme d'une assiette en étain gravée de la part de la famille DA SILVA, d'origine portugaise. Cette famille était une des premières à immigrer dans les années cinquante dans la commune de Frisange et habitait la localité de Hellange. Par ce geste, tous les DA SILVA, réunis en famille à Hellange, remercient les habitants de la commune de Frisange pour l'accueil chaleureux et la solidarité exemplaire qui leur ont été offerts lors de leur venue au pays.



RÉSUMÉ DE LA SEANCE DU 10 JUILLET 2012

Présents : Marie-Louise AULNER, bourgmestre ; Enza HOFFMANN-CARBONI, Aloyse SCHILTZ, échevins ; Claude AREND, Roger BEISSEL, Carlo HANSEN, Carlo HEUERTZ, Jean MANGEN, Marcel MOUSEL, Damien SAGRILLO, conseillers.

Excusé : Claude WILTZIUS, conseiller.

Le conseiller SAGRILLO demande la parole. Il remet au collège échevinal une pétition signée par +/-60 personnes qui demandent la connexion des chemins ruraux de la commune de Frisange avec ceux de la commune de Roeser.

Le bourgmestre AULNER remercie le conseiller SAGRILLO. Elle précise que cette demande pourrait faire partie du projet que le collège échevinal s'est fixé d'atteindre ; Dans ce contexte elle renvoie à la volonté de faire connecter les trois villages de la commune par des chemins pédestres, respectivement des pistes cyclables.

1. Correspondance

Le bourgmestre AULNER informe les conseillers sur les points suivants :

- Nouveau collaborateur : M. Filipe DE OLIVEIRA PINTO vient d'être engagé comme nouvel ouvrier communal. Il est détenteur d'un CATP installateur-chauffagiste et habite Rodange. Il sera présenté dans une prochaine publication communale.
- Travail pour vacanciers : au vu des capacités d'encadrement par nos ouvriers, la totalité des demandes reçues, à savoir 59, a dû être réduite ; 2 demandes n'étaient pas éligibles vu les conditions d'âge requises. Ainsi 36 étudiants rejoignent nos équipes techniques durant les vacances. Ils recevront pour la première fois des chaussures de sécurité, tel que prescrit par le législateur. Le collège échevinal prévoit une modification du règlement pour 2013, surtout concernant la contrainte d'âge, afin de pouvoir subvenir à d'autres besoins, notamment administratifs, respectivement auprès de la Maison Relais (activités de vacances) ou des corps de sapeurs pompiers de la commune. Aussi tachera-t-on d'émettre les formulaires d'inscription plus tôt dans l'année, afin de permettre à ceux qui n'ont pas été retenus, de trouver une alternative.

Le conseiller BEISSEL propose d'inclure plus d'informations sur les formulaires d'inscription.

Le bourgmestre AULNER répond que plusieurs détails restent à optimiser et que le collège échevinal en prendra compte.

- Entrevue Lamesch : certains des problèmes abordés restent à résoudre. On sensibilisera le public via un flyer, abordant notamment les thèmes des poubelles trop pleines, ainsi que de la possibilité de recourir à des sacs-poubelles supplémentaires avec autocollant, disponibles à la commune.

Le conseiller MANGEN informe que les jours d'enlèvement de déchets encombrants, l'électricien Drago prépare 2 à 3 m3 de déchets provenant de chantiers. De même il dit avoir remarqué des camionnettes immatriculées en Pologne qui vident les déchets à la place à containers pour compte d'un habitant de la commune chez qui ils effectuent des travaux.

Le bourgmestre AULNER répond que ces problèmes ne sont pas neufs. Un problème similaire existe au regard de déchets de taille d'arbre et de haies, pour lesquels la place de Hellange est utilisée par des commerçants au lieu de les emmener directement vers le Minett Kompost.

rait possible une pérennisation du jumelage.

Le conseiller MOUSEL ajoute que la propose avait été faite auparavant, mais qu'elle était refusée par les confrères français.

Le bourgmestre AULNER répond que le côté français y était favorable, mais que le côté luxembourgeois ne souhaite surtout pas de séjour en famille.

Est-ce qu'il serait possible d'évacuer la terre à déblayer pour la construction du nouveau hall sportif vers les champs situés derrière le chantier ? A condition que les propriétaires des terrains soient d'accord, bien entendu.

Réponse : le bourgmestre AULNER répond vouloir prendre acte de cette proposition.

e. Questions orales posées par le conseiller BEISSEL:

« L'aire de jeux du « Hongerbuier » est dans un état lamentable », disait jadis Xorro. Est-ce qu'on pourrait au moins désherber et nettoyer l'endroit en attendant l'arrivée des jeux ?

Réponse : le bourgmestre AULNER répond que l'endroit a déjà été aspergé et que le désherbage sera fait en même temps que l'égalisation du terrain, pour laquelle existe un premier devis de 12.000,-€. L'aire de jeux « op der Gëll » est actuellement entrain d'être remise en état. La firme chargée des travaux a fait faillite et on devra procéder d'une autre façon. Les jeux sont installés, mais il reste à finir les zones de protection.

La prochaine réunion du conseil communal est fixée au 1ier octobre 2012.

Le bourgmestre AULNER souhaite à tous les membres et au personnel de bonnes vacances d'été.



Schranke nie aktiviert wurde. Der neue Schöffenrat hat festgestellt, dass die dazu gehörigen Fernbedienungen in viel zu geringer Zahl bestellt wurden und dass eine Nachbestellung zur Deckung des Bedarfs sehr kostspielig würde. Bürgermeister AULNER teilt den Gemeinderäten mit, dass die Anlage nach dem nötigen Umbau mit dem Schlüsselsystem der Gemeinde geschaltet werden soll. So könnten alle Beteiligten mit ihrem Schlüssel auf das Gelände gelangen und die schon gelieferten Fernbedienungen wären für Besucher und spezielle Fälle reserviert.



Antwort: Bürgermeister AULNER antwortet, dass das Feld bereits abgespritzt wurde und das Unkraut entfernt wird, zusammen mit der Begradigung, für die bereits ein erster Kostenvoranschlag über 12 000,-€ vorliegt. Der Spielplatz „op der Gëll“ wird zurzeit in Stand gesetzt. Die Firma welche mit den Arbeiten beauftragt wurde, hat Konkurs angemeldet und somit muss man nun anders vorgehen. Die Spiele sind bereits aufgestellt, aber die Fallschutz-zonen müssen noch fertig gestellt werden.

Die nächste Gemeinderatsitzung ist für den 1. Oktober vorgesehen.

Bürgermeister AULNER wünscht allen Mitgliedern sowie dem ganzen Personal schöne Sommerferien.

